

LA FRETTE SUR-SEINE

MAGAZINE

AVRIL 2021 - N° 4

WWW.LAFRETTESEURSEINE.FR - REJOIGNEZ-NOUS SUR



DOSSIER p. 4-7

Plan Particulier d'Intervention

FOCUS p. 10-11

Budget 2021

ENVIRONNEMENT p. 12-15

Nos actions en cours



FRAÎCHEUR et TRADITION



OUVERT* du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h
le Dimanche de 9h à 12h45

*Horaires modifiables selon les normes imposées par la COVID

SOMMAIRE

p.3

Édito de votre maire

p.4-7

Dossier Spécial

p.8-9

Histoire

p.10-11

Focus
Budget 2021

p.12-15

Environnement

p.16-19

Actualités

p.20-21

Solidarité - CCAS

p.22

Sports et Jeunesse

p.23-24

Éducation

p.25-27

Culture

p.28

État civil

p.30

Informations pratiques

p.31

Concours photos

LA FRETTE-SUR-SEINE MAGAZINE

Bimestriel n°4 - avril 2021

Directeur de la publication
Philippe Audebert

Rédacteur en chef
Stéphane Richard

Rédaction
Philippe Audebert,
Cécilia Bironneau,
Stéphane Richard

Maquette et impression
tpi - La Frette-sur-Seine

Crédit Photo couverture :
Sébastien Leclercq

Mairie de La Frette-sur-Seine
55, quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
Tél. 01 39 31 50 00
mairie@lafrettesurseine.fr
www.lafrettesurseine.fr



Philippe Audebert
Maire de La Frette-sur-Seine
Vice-Président de
la Communauté
d'Agglomération Val Parisis

« *votre équipe
municipale
est à l'œuvre
pour préparer
l'avenir* »

Chères frettoises, chers frettois,

La crise sanitaire rythme notre quotidien et les communes sont en première ligne mais pour autant votre équipe municipale est à l'œuvre pour préparer l'avenir.

Ainsi, le premier budget de la mandature a été voté au Conseil Municipal de mars et permet de concrétiser une partie significative de notre programme : création d'une aire de jeux pour les enfants, réalisation de la première phase du chemin piétonnier sur nos quais, étude pour la révision du plan de circulation, étude pour la requalification des quais de Seine, réhabilitation de notre salle des fêtes, rénovation des sentes...

Ces investissements sont possibles grâce à une maîtrise rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement qui, en dépit de l'impact significatif de la crise sanitaire sur nos comptes, nous a permis de dégager un résultat de l'exercice 2020 en hausse de 29% par rapport à 2019.

Conformément à nos engagements, les taux d'impôt resteront stables en 2021. Par ailleurs, les subventions à nos associations sont maintenues inchangées.

Enfin, avec une dette de 470 € par Frettois, notre endettement est un des plus faibles de la Communauté d'Agglomération et nous permet d'investir.

Les dossiers environnementaux constituent également notre quotidien : fret ferroviaire, neutralisation d'une voie sur l'A15, extension de l'aéroport Roissy-Charles-De-Gaulle et l'usine Seine-Aval du SIAAP.

Ce magazine s'en fait largement l'écho et atteste de la mobilisation de la Municipalité pour préserver notre environnement mais aussi pour contribuer à la maîtrise des risques de toute nature.

Ainsi, le Plan Particulier d'Intervention qui détaille la conduite à tenir en cas de sinistre à l'usine Seine-Aval vous est communiqué avec ce magazine dans le cadre d'un livret élaboré conjointement avec la Municipalité d'Herblay-sur-Seine.

Conservez-le et n'hésitez pas également à consulter, sur le site internet de la ville, le « DICRIM » (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui a été récemment publié et vous informe des différents risques auxquels nous pouvons être exposés, des moyens de prévention et des dispositifs d'alerte et de réaction.

Prenez soin de vous,

Bien fidèlement.

Votre Maire Philippe Audebert vous reçoit sur RDV au 01 39 31 50 14
Vous pouvez également lui écrire par mail à l'adresse : maire@ville-la-frette95.fr

#RESTONS CONNECTÉS

POUR RECEVOIR EN TEMPS RÉEL SUR VOTRE
SMARTPHONE TOUTES LES INFOS CONCERNANT
NOTRE VILLE.
TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT NOTRE APPLICATION ILLIWAP.
CODE D'ACCÈS : #95257

#RÉSEAUX SOCIAUX
POUR DÉCOUVRIR, PARTAGER, LIKER OU POSTER DES
INFORMATIONS SUR NOTRE VILLE.
REJOIGNEZ NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !

#MA VILLE ET MOI
POUR RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS
INSTITUTIONNELLES DE NOTRE VILLE.
LAFRETTESEINE.FR



Pour toute demande concernant nos outils de communication
merci de nous écrire à : communication@lafrettesurseine.fr

DOSSIER

Plan Particulier d'Intervention (PPI)

Comme toutes les installations industrielles classées SEVESO seuil Haut, l'usine Seine-Aval du SIAAP doit mettre en œuvre un Plan Particulier d'Intervention (PPI) qui définit les dispositions à appliquer en cas de sinistre. Ce document, qui était réclamé par les communes riveraines depuis de nombreuses années, a enfin été publié par l'État après que l'unité de clarifloculation ait été ravagée par un incendie en juillet 2019.

Il s'agit d'un plan opérationnel visant à assurer l'organisation des secours en cas d'accident industriel ayant des conséquences sur les populations à l'extérieur du site de l'usine et sur l'environnement.

Ce document s'adresse aussi bien aux services de secours qu'aux riverains qui pourraient être exposés en cas de sinistre.

Vous trouverez dans votre magazine un dépliant qui récapitule les bonnes pratiques à appliquer en cas de sinistre.

Celui-ci précise les dispositions à prendre par chacun d'entre nous. **Il est vivement recommandé de le conserver à portée de main.** Il est également consultable sur le site internet de la ville.

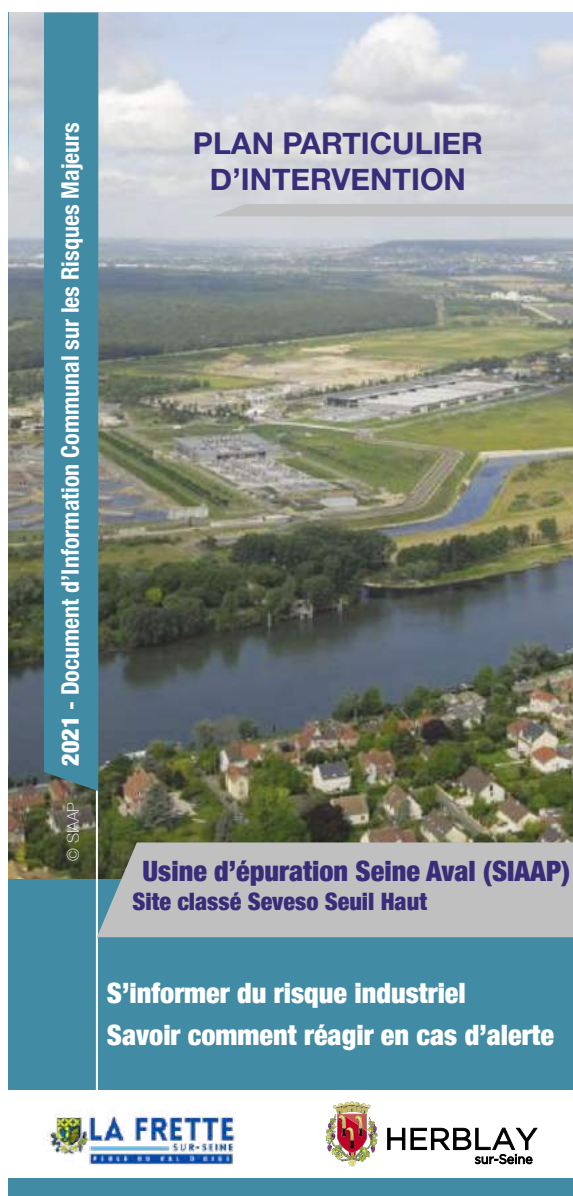
D'autres dispositions ont également été prises pour informer les riverains en cas de besoin. Ainsi, l'application ILLIWAP (téléchargement gratuit) a été mise en place par la ville et une sirène (télécommandée par le SIAAP) est opérationnelle. Outre la reconstruction de l'unité de clarifloculation qui sera achevée en 2023, le SIAAP a également entrepris de nombreux travaux de prévention sur recommandation du cabinet d'audit indépendant Dupont Sustainable Solutions (DSS) qui fait référence en la matière.

Par ailleurs, nous continuons à faire pression pour que la gouvernance du SIAAP soit élargie aux communes de la grande couronne et notamment aux communes les plus exposées telle que La Frette-sur-Seine.

Le suivi de cette installation industrielle reste pour vos élus une préoccupation majeure et, dans ce cadre, nous poursuivrons une vigilance permanente.

André BOURDON

Adjoint délégué à l'environnement



Usine seine aval du SIAAP

Le 5 mars dernier, Philippe AUDEBERT participait avec les maires des communes riveraines de l'usine et certains parlementaires à une réunion d'information des élus suite à l'incendie survenu en juillet 2019 dans l'unité de clarification.

Au cours de cette réunion, présidée par le Sous-préfet des Yvelines, la Direction du SIAAP a exposé les conclusions de l'audit de sécurité réalisé par DSS et détaillé le plan d'actions (221 actions en tout) qui en résulte.

D'ores et déjà, une direction de la sécurité a été créée et une équipe de première intervention est présente de manière permanente sur le site.

Philippe AUDEBERT a néanmoins alerté les autorités sur la nécessité de renforcer le dispositif d'alerte de la population en cas de nouveau sinistre.

En complément de l'activation des sirènes (cf. le plan particulier d'intervention), Philippe AUDEBERT a souhaité qu'une réflexion soit engagée par les services de l'Etat pour mettre en place un dispositif d'alerte par SMS qui serait activé automatiquement sur tous les portables présents sur la zone concernée.

La préfecture des Yvelines a donné son accord pour étudier cette option.



Travaux en cours

PROGRAMME DES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR SUR L'USINE SEINE-AVAL DU SIAAP.

• La refonte de l'usine Seine Aval se poursuit.

Les principaux objectifs de ce vaste programme initié en 2010 par le SIAAP sont l'amélioration des performances pour atteindre le bon état écologique du milieu naturel (directive européenne), la modernisation des installations, une meilleure intégration paysagère et la réduction des nuisances olfactives et sonores.

Après la construction ces 10 dernières années de nouvelles installations pour le pré-traitement des eaux usées et leur traitement biologique par filtration, les travaux en cours concernent désormais les unités de Décantation Primaire et de Digestion.

• La Nouvelle Décantation Primaire (NDP)

La réalisation de cet équipement, en remplacement des anciens bassins à l'air libre, constitue l'étape suivante dans la refonte de l'usine.

Positionnée à proximité du centre d'entraînement équestre de Maisons-Laffitte, elle constituera un ensemble compact d'ouvrages couverts, ce qui permettra de réduire l'émission de bruits et d'odeurs. Les procédés industriels choisis (décantation lamellaire, désodorisation biologique) sont éprouvés, performants et permettront de limiter l'usage de produits réactifs ainsi que la consommation énergétique. Elle permettra également une plus grande flexibilité en termes de débit traité : jusqu'à 30 m³ par seconde.

Les travaux de construction, sur un terrain exigu, sont complexes. Ils ont débuté l'été dernier et dureront 35 mois. Afin de limiter l'impact du chantier sur les riverains, et à la demande du Maire de La Frette, les éclairages des grues sont automatiquement éteints toutes les nuits entre 22h00 et 05h30. La construction devrait donc s'achever à l'été 2023. Elle sera suivie par une mise en service progressive pour un fonctionnement nominal un an plus tard.

• La nouvelle Digestion

La construction de la Nouvelle Décantation Primaire n'est pas le seul chantier important en cours à Seine Aval. En effet, la modernisation de l'unité de Digestion a commencé sa phase travaux en octobre 2020. Sorte de cœur énergétique de l'usine, elle produit du biogaz à partir des boues issues du traitement des eaux usées.

La surface des futures installations, situées à côté de la cité de Fromainville, sera réduite d'un tiers par rapport à l'existant. Ces installations sont conçues pour être conformes aux évolutions de la réglementation SEVESO.

Les choix technologiques retenus (digestion thermophile) diminuent fortement l'emprise au sol et le volume des ouvrages, permettent d'appréhender l'évolution des boues et de maximiser la production de biogaz. Celui-ci pourra être à terme valorisé par injection dans le réseau sous forme de biométhane. Par ailleurs, une optimisation des rendements énergétiques par l'utilisation de technologies modernes permettra à l'usine Seine Aval d'approcher l'autonomie énergétique.

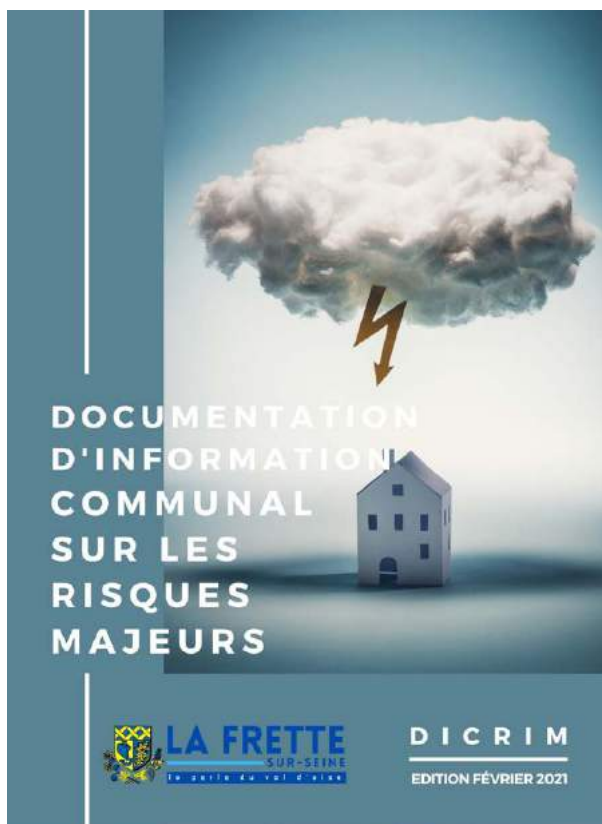
Les travaux de réalisation de la nouvelle Digestion dureront 5 ans. Ses équipements seront donc mis en service durant le 2^e semestre 2025.

• Les autres chantiers à venir

Au-delà de ces deux opérations majeures, d'autres projets sont au programme dans les prochaines années.

Parmi eux, la reconstruction de l'unité de clarifloculation qui a été en partie détruite lors de l'incendie du 3 juillet 2019. Ces travaux doivent débuter en fin d'année pour se terminer fin 2022 - début 2023. La dernière phase de la refonte du site interviendra avec la rénovation de l'unité de traitement des boues, actuellement localisée dans la partie Ouest du site. La transformation de l'usine Seine Aval sera alors achevée, à l'horizon 2030.

Le nouveau DICRIM est sur le site de la ville



Le « Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs » vient d'être mis à jour et publié sur le site de la ville.

Depuis 1987, une série de dispositions législatives et réglementaires impose d'informer préventivement les populations des risques majeurs auxquels elles pourraient être exposées (sur la base du Code de l'environnement, art.125-2). Le préfet, les propriétaires, les industriels et surtout le maire sont désormais tenus de responsabiliser les citoyens exposés aux risques majeurs.

Le DICRIM informe également sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre, ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque.

Il indique les consignes de sécurité individuelles à respecter.

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 06 85

13 Les Maradas Verts
95300 Pontoise



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES D'ACHÈRES

L'histoire de ce site et les étapes qui ont amenées à la construction de cette usine immense

Epanchage des eaux usées

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les égouts de Paris étaient quasi inexistants et les eaux usées finissaient inmanquablement dans la Seine.

Paris s'agrandissant, c'est donc en 1807 que fut créé le Service des Eaux et Egouts. Mais il fallut attendre le milieu du XIX^e siècle pour que soit décidé que toute construction nouvelle conduise souterrainement les eaux pluviales et ménagères vers les égouts. C'est en 1854 que le fameux Haussmann, nommé préfet de Paris lance un projet prévoyant un collecteur sur chaque rive pour conduire les eaux usées en aval de la ville de Paris.

En parallèle, un projet d'utilisation de ces eaux déversées pour irriguer, est mis en place.

En 1889, une loi consacrait le principe de l'épandage agricole et l'autorisation de construction de l'aqueduc d'Achères. Une convention de location de 20 ans est alors passée pour utiliser les terrains du Parc Agricole d'Achères.



En 1896, la ville de Paris déverse 16 millions de m³ d'eaux usées dans les champs d'épandage. Ces eaux filtrées par le sol retournent ensuite dans la Seine. Dès 1901, c'est près de 71 millions de m³ qui sont épanchés.

Mais dès le début des années 1920, les champs d'épandage ne suffisent plus pour assurer l'épuration de la totalité des eaux usées provenant de l'agglomération de Paris. La qualité de la Seine se dégrade.

Construction d'une usine de traitement

Deux problèmes se posent : réaliser un réseau complexe d'évacuation des eaux usées et s'assurer, avant leur rejet dans le milieu naturel, du traitement des effluents.

En 1929, la construction d'une usine de traitement biologique des eaux usées en aval de Paris est décidée. C'est le site d'Achères qui est alors retenu car isolé de zone à forte densité de population.

La construction débute en 1937 et la 1^{ère} mise en service de cette usine a lieu en 1940 et traite alors 200 000 m³ par jour. En 1978 l'usine atteint un cumul de 2.3 millions de m³ par jour.

En 1989, grâce à la mobilisation des associations de riverains, il est décidé l'arrêt de l'extension de cette usine et sa déconcentration.

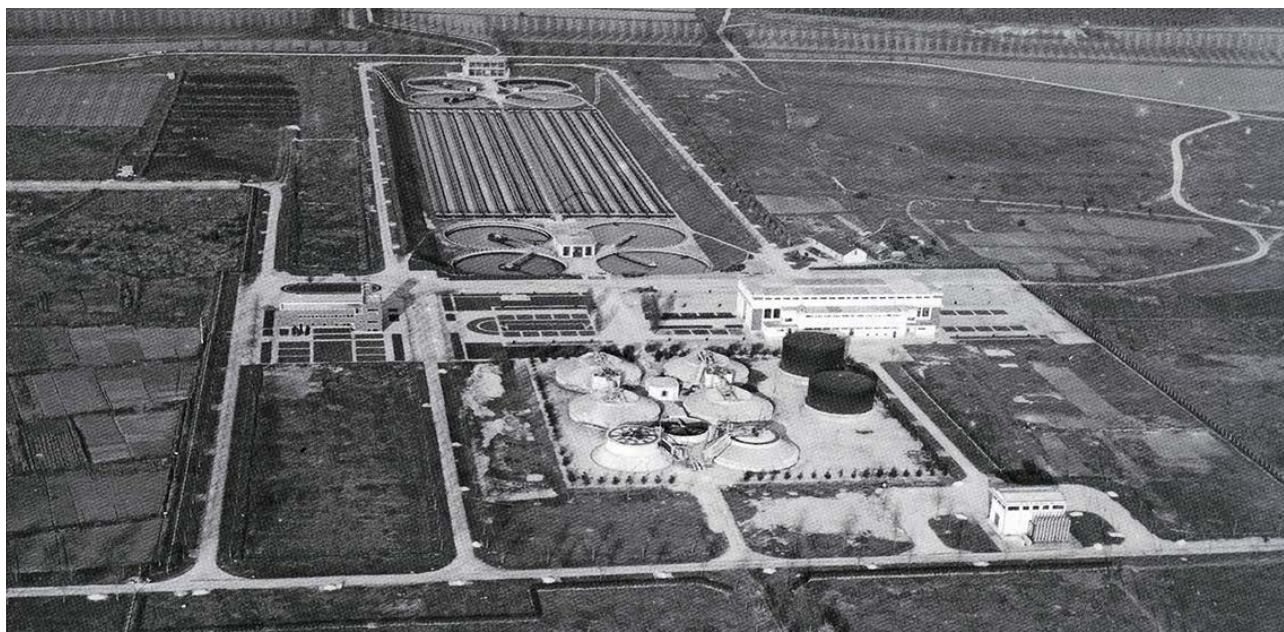
Cette décision permet au SIAAP de gérer au plus près la répartition du traitement sur l'ensemble de ses usines et d'en délester une vers une autre en cas d'avarie ou de pointe (fortes pluies, inondations).

Les travaux continuent néanmoins sur cette usine, dont l'objectif premier était de remédier à l'asphyxie de la Seine. À partir des années 80, l'objectif de réduction des pollutions est élargi. D'où la construction :

- En 1999 d'une unité de clarifloculation pour éliminer 80% du phosphore contenu dans les effluents.
- En 2007 une unité spécifique des pollutions azotées, complétée par une unité de dénitrification (pour supprimer plus d'azote sous toutes ses formes)

23 - Les tirés d'Achères (en rouge, les surfaces abattues à la constitution des champs d'épandages).





Achères - 1943

Qu'en est-il en 2020 ?

La moyenne des débits enregistrés depuis le début de l'année 2000 est de 1.4 millions de m³ par jour.

Cette usine d'épuration a deux débits réglementaires (c'est-à-dire que l'usine de Seine aval doit garantir un traitement des eaux usées jusqu'à ces valeurs de débit : et qu'au-delà le site doit traiter les effluents le mieux possible) :

- Le débit de référence journalier : 2.3 millions de m³ par jour.
- Le débit de référence instantané : 45 m³ par seconde (ramené à 30 m³ par seconde actuellement).

L'usine peut toutefois accepter beaucoup plus que les 2.3 millions de m³ par jour mais alors le traitement ne sera pas complet et il y aura des déversements d'eaux partiellement traitées et dans le pire scénario, un déversement d'eau brute en cas de crue exceptionnelle par exemple.

Même si les éléments transmis par le SIAAP (Service public de l'assainissement francilien) font apparaître leur capacité à gérer le traitement des eaux usées d'Ile-de-France, l'incendie de 2019 a rappelé à tous que ce site est classé SEVESO seuil haut (classement Européen permettant d'identifier les sites à risques majeurs).

Aussi, riverains et associations restent mobilisés afin d'améliorer la sécurité de ce site, d'éviter des rejets dans la Seine et donc la protection de notre environnement à long terme.

L'incendie du 3 juillet 2019

Cet incendie a profondément marqué les riverains mais également les équipes travaillant sur le site.

L'incendie qui a provoqué la destruction de l'unité de clarifloculation (unité spécifiquement dédiée au temps de pluie), n'a pas réduit le débit de référence journalier de l'usine, mais uniquement sa capacité de traitement lors des périodes de pointe.

- Avant l'incendie - le traitement était complet jusqu'à un débit de 45 m³ par seconde
- Après l'incendie : Le débit maximal qui pouvait être traité complètement est tombé à 17 m³ par seconde

Depuis le redémarrage des bassins d'aération en avril 2020 (fonctionnement optimal depuis juillet) : le traitement complet des effluents est assuré jusqu'à 24 m³ par seconde. Entre 24 et 36 m³ par seconde les eaux sont prétraitées, décantées et traitées sur les bassins d'aération AIV. Au delà de 36 m³ par seconde les eaux sont uniquement prétraitées.

L'usine ne pourra retrouver sa capacité de traitement d'avant l'incendie qu'après la reconstruction de l'unité de clarifloculation.

Sources : Cadre de Vie Frettois, Jean Hourseau, Livre « Les épandages dans le parc agricole d'Achères » de Jacques LUTZ (éditions Graphein), SIAAP



Cet article vous est proposé par l'association Cadre de vie frettois.

Retrouvez toutes nos archives, cartes postales anciennes et photos sur notre site : www.cadredeviefrettois.com

Vous avez des documents anciens que vous souhaitez partager ? Contactez-nous ! association@cadredeviefrettois.com

PRÉSENTATION BUDGET 2021

Une gestion saine

- Depuis son arrivée aux responsabilités, votre équipe municipale rationalise l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la commune tout en maintenant la qualité de ses services. Nous continuerons à contenir la dette tout en investissant et en soutenant nos associations par des subventions.



Notre endettement est maîtrisé

- Notre dette par habitant est une des plus faibles de l'agglomération Val Parisis.
Le montant de l'encours de la dette au 31 décembre 2020 s'établit à **2 226 337 €**



470 €

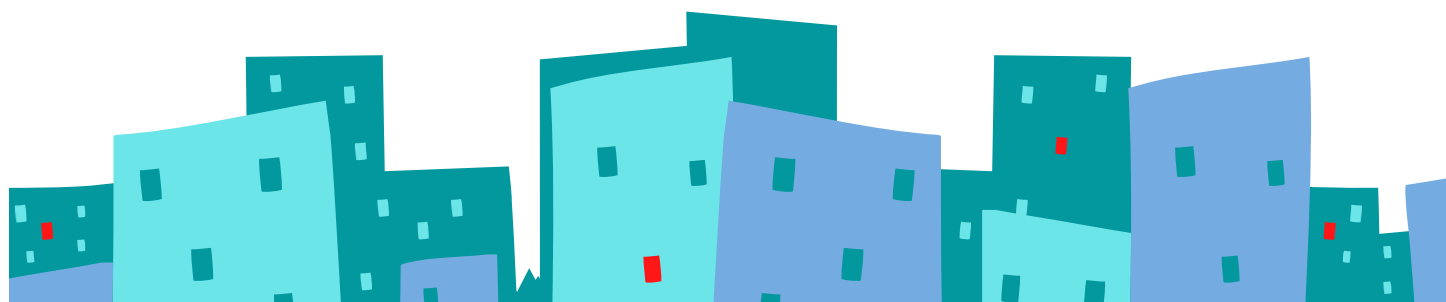
**Dette par habitant
à la Frette**



Patrice Jacquet
Maire Adjoint Délégué aux
Finances et aux Affaires
Economiques

**« Habitant à la Frette sur Seine depuis 29 ans,
jeune retraité du secteur bancaire depuis 2020,
je dispose aujourd'hui de tout le temps
nécessaire pour mener à bien cette mission. »**

Je souhaitais m'investir pleinement pour la collectivité et lorsque Philippe Audebert m'a proposé le poste d'Adjoint aux Finances et aux affaires économiques, j'ai tout de suite accepté ce nouvel engagement afin de continuer à participer à la bonne gestion des Finances de notre commune. Fort de mon expérience en tant que Conseiller Municipal dans une précédente mandature et totalement investi en tant que membre actif de l'association Art et Fête, je contribuerai avec force et grand plaisir au rayonnement et au bien être de notre belle commune.



Malgré la crise sanitaire nos engagements seront tenus

▶ Malgré la baisse des recettes liées à la COVID-19 nous soutenons nos associations en ne diminuant pas les subventions et nous investissons notamment dans les équipements informatiques destinés à nos écoles.

▶ Notre budget d'investissement pour 2021 s'élève à **1 121 000 euros** comprenant les projets suivants

- Aménagement d'un chemin sur le quai de Seine
- Etudes du plan de circulation et de l'aménagement du Quai de Seine
- Création d'une aire de jeux
- Refonte de notre site internet
- Réhabilitation de la Salle des Fêtes

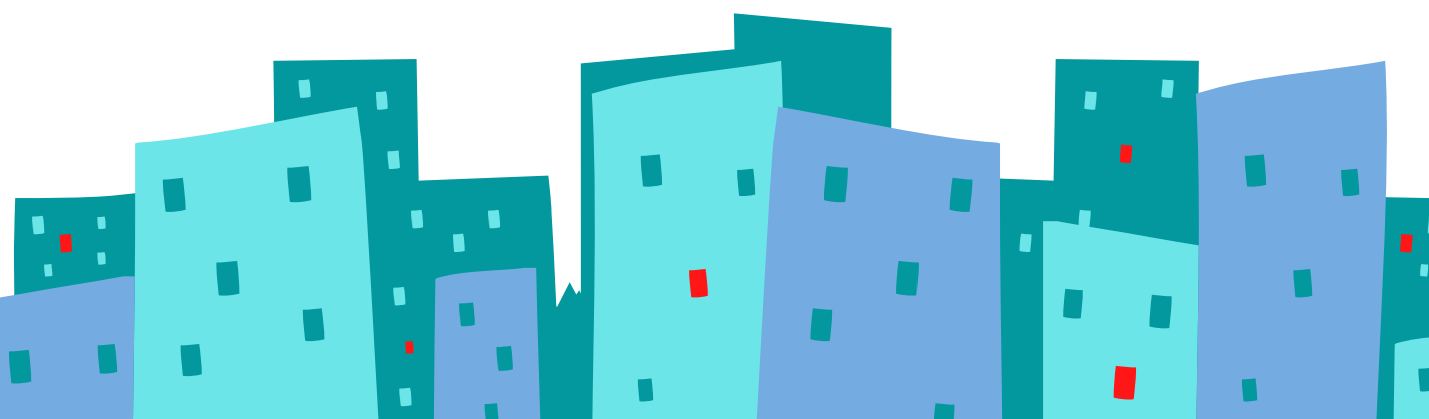


Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux

▶ **Comme la Municipalité s'y était engagée,** les taux d'imposition restent inchangés. Du fait de la suppression progressive de la taxe d'habitation, le nouveau taux de taxe foncière sur les propriétés bâties est la somme du taux communal et du taux départemental, le montant total de l'impôt à payer restant inchangé.

0 %

Taux d'augmentation des impôts locaux



VOTRE MUNICIPALITÉ

En action sur tous les fronts

LOGEMENTS SOCIAUX - LOI SRU

La mobilisation se poursuit !

Nous vous avons informé dans le précédent numéro de « La Frette magazine » de la création d'un collectif d'élus du Val d'Oise demandant la révision de la loi SRU et notamment de son article 55 imposant la construction de 25 % de logements sociaux.

Une conférence de presse avait lieu en décembre dernier au cours de laquelle Philippe AUDEBERT avait exposé la situation très particulière de la commune qui se caractérise par une faible superficie avec ses 202 hectares déjà presque entièrement urbanisés et des contraintes spécifiques telles que zones inondables, zones de carrières, espaces protégés... qui ne sont absolument pas pris en compte par l'Etat.

Alors que notre commune devrait pour se conformer à la loi réaliser 346 logements sociaux d'ici 2025, Philippe AUDEBERT a demandé à l'Etat pragmatisme et bon sens pour fixer des objectifs atteignables lors de la rencontre du collectif de maires avec le Préfet de la Région Ile-de-France en février.

En effet, la seule possibilité pour respecter les objectifs fixés par l'Etat à la commune serait de construire des logements sur pilotis !

Par ailleurs, Philippe AUDEBERT a organisé début mars une visio-conférence réunissant 13 maires membres du collectif et sept parlementaires du Val d'Oise (députés et sénateurs) dont notre député Cécile RILHAC.



À cette occasion, notre maire a suggéré que le législateur tienne compte de la crise sanitaire que nous vivons depuis un an pour donner plus de temps aux Maires pour réaliser les objectifs imposés par l'Etat.

Enfin le 12 mars dernier, le collectif des Maires demandant la révision de la loi SRU a été auditionné par la ministre du logement Emmanuelle WARGON.

À cette occasion, Philippe AUDEBERT a exposé à la ministre la situation très particulière de la commune et a demandé à ce que les objectifs de construction de logement sociaux fixés par l'Etat soient réalistes et négociés entre le Maire et le Préfet.

Nous avons été écoutés, nous verrons si nous avons été entendus...

NUISANCES AERIENNES

Abandon du projet d'extension de l'aéroport Roissy-Charles-De-Gaulle

La ministre de la Transition écologique, Barbara POMPILI, a annoncé mi-février l'abandon du projet de construction du futur terminal 4 de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Ce projet de quatrième terminal devait permettre d'accueillir sur 167 hectares jusqu'à 40 millions de passagers supplémentaires par an à l'horizon 2037 et d'absorber environ 450 vols de plus chaque jour. Le nombre de vols serait ainsi passé de 1300 à 1750 par jour et le nombre de passagers de 80 à 120 millions par an.

La forte mobilisation des élus, de nombreux frettois et de Val d'Oisiens est aujourd'hui récompensée.

Il faudra cependant rester vigilant car le gouvernement a demandé à Aéroports de Paris un nouveau projet plus respectueux de l'environnement et l'enquête publique est maintenue pour le printemps 2021 !

L'ADVOCNAR (Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes) et le collectif « Non au T4 » ont lancé une pétition intitulée « **Non à l'extension de l'aéroport de Roissy : une bombe climatique et sanitaire** » qui a déjà recueilli près de 30 000 signatures et vise 50 000 signatures avant l'enquête publique. « **Il est important de rester vigilant sur l'évolution de ce projet et de se mobiliser suivant les orientations prises** ». La participation de chacun et chacune d'entre nous sera déterminante. Nous informerons les Frettoises et les Frettois des dates de l'enquête dès qu'elles seront connues. Chacun pourra y accéder et réagir sur internet.

A l'initiative de Philippe AUDEBERT, le conseil Municipal du 24 septembre 2020 avait voté à l'unanimité une motion contre la construction du T4, motion qui avait été transmise au Préfet de Région.

LIGNE DE FRET SERQUEUX - GISORS :

La SNCF met en œuvre son projet au mépris des élus et des riverains !

Depuis de nombreuses années, pour faire face à la perte de concurrence du port du Havre, l'Etat a choisi de développer le fret en partance de ce port en exploitant des voies ferroviaires existantes (et parfois anciennes !) de voyageurs afin de créer un axe dit « Serqueux-Gisors » traversant le Val d'Oise et les Yvelines. Cette ligne de fret relie en fait le Tréport à Paris-Saint-Lazare en empruntant la ligne J déjà saturée par le trafic voyageurs.

En 2015, s'est constitué le « Collectif d'élus contre le projet SNCF Réseau Serqueux-Gisors » afin de dénoncer l'ineptie de ce projet qui implique quotidiennement **un trafic de 25 trains d'un kilomètre de long, de jour comme de nuit**, dans des zones très urbanisées, avec toutes les nuisances sonores induites pour le voisinage.

Malgré cette forte mobilisation, partagée par les riverains du CARF (Collectif Alertes et Ripostes Fret), le projet a été reconnu d'utilité publique par arrêté préfectoral du 18 novembre 2016.

Dès janvier 2017, afin de préserver le cadre de vie des habitants, une longue requête a été déposée auprès du Tribunal Administratif de Rouen pour obtenir l'annulation pure et simple de ce projet de fret, requête rejetée en décembre 2019 alors qu'il était évident que l'étude environnementale souffrait d'un saucissonnage irrégulier, d'un défaut de concertation, de manque de garanties sur la stabilité des voies empruntées, d'une dégradation excessive et certaine du transport d'intérêt général des voyageurs.

Le collectif des élus dont Philippe AUDEBERT est membre s'est réuni le 5 février dernier pour faire un point d'étape et poursuivre les actions juridiques.

Le 13 mars, Philippe AUDEBERT assistait à la conférence de presse organisée par Stéphanie VON

EUW, Maire de Pontoise, en présence de Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Ile de France et de Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Département du Val d'Oise et de nombreux élus.

Les élus présents ont été unanimes pour dénoncer ce projet qui a été mis en place mi-mars par la SNCF et devrait se traduire par le passage sur la ligne J de 25 trains de fret supplémentaires.

Les élus ont demandé à la SNCF un report de la mise en service de cette ligne et ont exigé des garanties pour limiter les nuisances sonores et les vibrations occasionnées par ce trafic. En outre, la suppression des trains de fret la nuit a été également demandée.

Les élus sont unanimes pour exiger de la SNCF :

- la modernisation du matériel roulant pour diminuer les nuisances sonores,
- la création de murs anti-bruit,
- le financement de travaux (double-vitrage...) dans les propriétés en contactant les riverains concernés, et ont dénoncé les différences de traitement d'une ville à l'autre.

L'observatoire du bruit qui a été créé dans ce contexte s'est réuni pour la première fois **le 9 avril** dernier sous la présidence du Préfet du Val d'Oise.

Alors que SNCF Réseau n'a prévu d'installer des protections acoustiques que jusqu'à Conflans-Sainte-Honorine, Philippe AUDEBERT a demandé au nom de l'équité territoriale à l'Etat et à SNCF Réseau que La Frette-sur-Seine et les communes du Parisis soient intégrées dans le périmètre de mise en place de ces protections acoustiques. La Présidente du Département Marie-Christine CAVECCHI a soutenu cette requête.

Après l'observation, nous réclamons l'action !

NEUTRALISATION D'UNE VOIE SUR L'A15

Les élus du Val d'Oise se mobilisent

Samedi 6 février, à l'initiative de Xavier MELKI, maire de Franconville, Philippe AUDEBERT participait avec 50 élus du Val d'Oise et les Présidentes de la Région Ile de France et du Département à une conférence de presse pour s'opposer au projet de suppression d'une voie de circulation sur l'A15 pour la dédier au covoiturage.

Sans aucune concertation avec les élus locaux, l'Etat a installé des panneaux d'informations sur l'A15 dans le sens Province-Paris dans le but de dédier à certaines heures la voie de gauche au covoiturage.

A l'unanimité, le Conseil Municipal de La Frette-sur-Seine du 11 février dernier a voté une motion contre la fermeture de cette voie de circulation sur



l'A15 dédiée au covoiturage. Cette motion a été ensuite adressée par le Maire au Préfet de Région.

Une délégation d'élus a ensuite rencontré la DiRIF (Direction des Routes d'Ile de France) qui a confirmé que ce projet pour lequel 5 millions d'euros avaient déjà été investis serait lancé en octobre prochain pour une expérimentation de 3 ans !

Bel exemple de démocratie !

Ensemble, préservons notre environnement

RUCHES



Le premier rucher a été installé sur la commune. Il se situe sur la base de loisirs. Il est le premier d'une liste qui viendra s'agrandir ces prochains mois puisqu'un deuxième rucher sera installé sur la base de loisirs et un troisième derrière l'hôtel de ville.

À noter qu'on appelle « rucher » un site composé de plusieurs ruches (toujours par nombre pair). En fonction de leur production, les apiculteurs Frettois pourront ajouter des ruches supplémentaires si cela est possible.

Les ruches et les essaims appartiennent à des apiculteurs demeurant à la Frette. Ils s'occupent de tout : la gestion des insectes, la maintenance des ruches, la récupération du miel... La commune a uniquement prêté le terrain à nos apiculteurs.

De notre côté, nous nous efforçons de planter le plus possible d'arbres et fleurs mellifères afin de nourrir nos nouveaux habitants.

À l'approche des ruches, restez prudents...

PRAIRIES



ICI la ville de la Frette-sur-Seine ne tond plus, pour préserver les fleurs et la biodiversité



Pourquoi ne pas tondre ?

<<Il permet le développement de la Biodiversité>>

- Sensibiliser à la nature
- Offrir une maison aux petits mammifères, oiseaux, amphibiens et insectes, mais surtout de la nourriture
- Garder les sols humides sur les périodes de forte chaleur et retenir l'eau sur des périodes pluvieuses
- Diversifier le paysage



JARDILAND

Depuis le mois de février, votre Municipalité a signé un partenariat avec Jardiland visant à récupérer à titre gracieux une partie des invendus de la pépinière. Cette démarche permet à notre ville d'agrémenter et d'augmenter nos sessions de plantations tout au long de l'année. Jardiland de son côté, s'inscrit dans une action écoresponsable en favorisant le réemploi des plantes destinées à la destruction. Fleurs, arbustes, plantes de massifs et autres arbres fruitiers viendront donc, tout au long de l'année, améliorer notre cadre de vie.



HÔTEL À INSECTES

Afin de favoriser la bio diversité sur notre commune, un hôtel à insectes sera très prochainement installé sur nos quais de Seine.





Natacha Coiffure

01.39.97.76.56

& Esthétique

Homme - Femme - Enfant

57 bis rue de la gare
95530 La Frette sur seine

Avec ou sans rendez-vous
Facebook: Natacha Coiffure

Natacha vous accueille:
mardi: 9h-16h, mercredi: 9h-12h/
14h-18h, jeudi: 9h30-18h,
vendredi: 10h-19h, samedi: 9h-17h

ACTUALITÉS

Retour sur les restos cœur



Vous pouvez nous contacter

pascal1.blot@free.fr
06 32 54 60 87

COLLECTE NATIONALE DES RESTOS DU CŒUR MARS 2021

Nous avons organisé les 5, 6 & 7 mars 2021 la collecte Nationale des Restos du cœur à La Frette.

Merci à tous nos donateurs présents ces 3 jours à U Express La Frette, qui prouvent encore que les Français sont généreux quand on les sollicite.

Merci aux 51 bénévoles d'un jour qui ont répondu du présent.

Merci à mes potes, mes amis, mes camarades, mes collègues, et autre précieuses relations humaines. Mille mercis aux 11 jeunes du CMJ et leurs encadrants.

Don du sang



Bonjour amis frettois,

Au cours de la collecte du 25 février nous avons reçu 44 donneurs sur les 50 prévus. Malgré une attente pour l'entretien médical, cette collecte s'est déroulée dans la bonne ambiance habituelle. Merci à vous.

Notre prochaine collecte est prévue le 16 juin, toujours sur rendez-vous : **mon-rdv-dondesang.efs.santé.fr**

Espérant la disparition du covid19, nous vous attendons plus nombreux, salle ARRAGON.

Très amicalement.

Odile REDION

Jean-Pierre ROSCOUËT



ÉLECTIONS

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.



Espace Transactions

1ère agence de La Frette

Achat - Vente - Location

Un projet, une question...
Mikel CIORDIA et son équipe
vous accueillent face à la gare.

01.34.50.09.14 - www.agenceet.fr

BMS IMMOBILIER 1, rue marcelin Berthelot 95530 La Frette sur Seine



De nouvelles terrasses pour nos restaurants

A l'approche d'une sortie de crise, précieuse et très attendue pour l'activité de nos restaurateurs, la Municipalité a accordé aux restaurants : L'auberge du Quai, Le Portobello et Le

Valvert d'agrandir leurs terrasses en bord de Seine. Ils pourront ainsi, dès que cela sera permis, vous accueillir en toute sécurité au sein de leurs nouveaux espaces.

Site Internet - Je réalise mes démarches en ligne

Notre nouveau site internet, en ligne depuis la mi-février, connaît un réel succès. En plus des informations générales, nous avons mis en ligne de nombreux accès vous permettant de réaliser vos démarches administratives en ligne.

Nous vous invitons également à vous inscrire à notre Newsletter, directement accessible depuis notre site afin de rester informé sur les événements à venir dans notre ville.

Reprise du passeur

Avec le retour du Printemps le bac traversier de La Frette-sur-Seine a repris du service depuis le samedi 3 avril et ce jusqu'au dimanche 26 septembre inclus.

Le passeur sera ouvert tous les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

En parallèle le bac traversier d'Herblay-sur-Seine est ouvert aux mêmes dates de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h



Compte tenu des règles sanitaires, nous invitons chacun d'entre vous à respecter l'ensemble des gestes barrières utiles au bon fonctionnement de ce service.

Commémoration de la Guerre d'Algérie

Commémoration le 19 mars de la fin de la guerre d'Algérie par Monsieur le Maire et Guy Bignon, Vice-Président de la FNACA.



Boîte à livres

Cette nouvelle boîte à livres a été conçue par les sociétés Jolly Frères et Nojac Enseignes et offerte à la Mairie de La Frette-sur-Seine.



Un nouveau Président pour le Souvenir Français

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le mercredi 3 mars à eu lieu en mairie sous le patronage du maire Philippe AUDEBERT la cérémonie de remise des insignes de président du souvenir Français à Bruno MELGIES.

La remise de cette distinction a été faite par monsieur Bernard ROBERT, délégué général du Souvenir Français.

Le président élu, dans son discours, œuvrera à la transmission de notre mémoire collective auprès des jeunes générations.

L'apprentissage de notre passé, glorieux ou non, de ces femmes et de ces hommes qui nous ont précédés est un impératif pour comprendre notre présent et tenter de deviner notre futur commun.

Celui qui n'a pas de passé, ne peut prétendre comprendre le monde dans lequel il vit car l'histoire selon la maxime, est un éternel recommencement.

En conséquence, j'invite ceux qui aiment l'histoire, en particulier l'histoire de nos parents et de nos grands-parents, à nous rejoindre ou simplement à nous soutenir.

Bruno MELGIES



Nomination aux services techniques

Nouvel arrivant au sein de la commune en tant qu'adjoint au directeur des services techniques, j'ai à cœur de mener à bien mes nouvelles missions à travers des projets ambitieux portés par la ville (aménagement des berges de Seine, contrat CEE, études de circulation...). Travaillant dans la fonction publique territoriale depuis 2009, j'ai par le passé exercé différentes missions de cadre technique (responsable de

service assainissement, chargé d'opérations de travaux publics...) dans des communes de tailles plus importantes (communes de plus de 30 000 habitants et syndicat intercommunal). La collectivité a de beaux atouts et possède une dynamique active malgré sa petite taille en comparaison de ses voisines. C'est ce qui m'a tout de suite séduit à y venir travailler.

Benjamin LUSZEZEK



Réglementation sur la commune



LA FRETTE
SUR-SEINE
POLICE MUNICIPALE



La consommation d'alcool, l'utilisation de chichas, les barbecues et la baignade dans la Seine sont interdits. Tous les arrêtés municipaux mentionnant ces instructions, sont consultables au poste de Police Municipale.

Une tenue correcte est exigée, même lors de fortes températures.

Pour rappel du numéro de téléphone de la brigade de nuit mutualisée 01 34 44 82 82 sur les créneaux horaires suivants :

Du lundi au dimanche de 18 h 30 à 5 heures.

En cas d'urgence, composez le 17.

COVID-19

**ICI, LE MASQUE
EST OBLIGATOIRE**

sur toute la commune de 6h à 19h

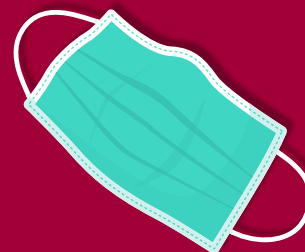


LA FRETTE
SUR-SEINE

PRÉFET
DU VAL-D'OISE

Par Arrêté Préfectoral
N° 2021-0312
du 25/03/2021
disponible sur
lafrettesurseine.fr

Nouvelle distribution de masques à nos écoliers.



Le 4 mars, Monsieur le Maire et Nathalie Jolly, adjointe à l'Education ont procédé à une deuxième distribution de masques à nos écoliers (deux par écolier) dans les écoles élémentaires Aristide Briand et Calmette et Guérin.

Ces masques ont été offerts à la commune par la Présidente de la Région Ile-de-France.

PI Jean-Pierre

**TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET
DE NETTOYAGE DE JARDINS**

Déplacement et devis gratuits

Tonte de pelouses

Taille de haies

Bêchage de jardins

Nettoyage haute pression

Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE

06 37 11 67 30 09 81 77 17 89

9, allée des Mésanges - 95530 La Frette sur Seine

Garantie Immobilière

Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier de la Garantie immobilière solidaire, il faut :

- être primo-accédant à la propriété,
- être éligible à la convention AERAS,
- acheter une résidence principale en Île-de-France.



Pour quel type de prêt ?

La Garantie immobilière solidaire concerne :

- toutes les demandes de prêt (logement ou bail commercial)
- d'un montant maximum de 320 000 €,
- dont le contrat d'assurance prend au plus tard aux 71 ans de l'emprunteur.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Il suffit de vous adresser à votre banquier ou votre assurance, partenaire du dispositif :

- AFI ESCA
- BNP Paribas Cardif
- Banque populaire Rives de Paris
- Banque populaire Val de France
- Caisse d'épargne Île-de-France
- CIC
- CNP assurance
- Crédit Mutuel
- Crédit Mutuel Assurances
- La banque postale.

Votre banquier ou assureur vous demandera d'apporter des pièces complémentaires à votre demande de prêt. Ces modalités complémentaires n'entraînent pas de délai supplémentaire dans le processus de souscription de votre crédit.

Plus d'information sur iledefrance.fr/garantie-immobiliere-solidaire ou contacter votre CCAS.

Tapisserie Décoration

Sièges tous styles - Rideaux - Coussins
Cannage & paillage traditionnels

MH
d'

Marianne
d'HARDIVILLERS



travail soigné et de qualité

déplacements et devis gratuits uniquement sur rendez-vous

06 50 45 52 34

39 bis rue de la gare • la frette sur seine

Aide individuelle régionale vers l'emploi - AIRE 2

La Région finance, à travers le dispositif AIRE et en complément de l'offre collective, des formations facilitant le retour, l'accès ou le maintien en emploi sur des secteurs en tension de recrutement en Île-de-France.

Pour quel type de projet ?

Vous souhaitez suivre une formation diplômante, hors de l'offre collective certifiante du Conseil régional mais cependant référencée sur les réseaux du Carif Oref par un numéro Certif Info.

Critères d'éligibilité :

- Un délai de 4 semaines minimum doit être respecté obligatoirement entre la date de dépôt du dossier et la date d'entrée en formation. Le non-respect de ce critère entraînera automatiquement un avis de non recevabilité de la demande.
- La formation doit-être certifiante (mener vers un diplôme), figurer à l'annuaire Certif Info, et ne pas faire partie de l'offre collective certifiante du Conseil régional.
- Le centre de formation doit être référencé et situé en Île-de-France.

Les formations suivantes ne sont pas éligibles au dispositif AIRE 2 :

- les formations déjà financées par la Région

dans son offre collective (sauf situation très spécifique : absence de places disponibles, sessions déjà commencées, temps d'attente supérieur ou égal à 4 mois pour intégrer une place disponible, lieu de la formation situé à plus de 60 minutes, de porte à porte, en transports en commun du lieu de résidence) ;

- les tests déterminant un niveau de langue ou de bureautique (TOEIC, TOEFL, BULATS, TOSA) ;
- les formations non certifiantes relevant du secteur du développement personnel ou de l'accompagnement des personnes à visée thérapeutique ou de bien-être non reconnu sur les réseaux du Carif OREF sans n° Certif Info ;
- les formations relevant du schéma des formations sanitaires et sociales déjà couvertes dans le cadre de la politique régionale pour ces actions ;
- les formations menant à une habilitation.

Qui peut en bénéficier ?

- Particuliers

Ces aides s'adressent aux franciliens demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, détenteurs

d'une attestation délivrée par Pôle emploi et en cours de validité.

Quelle est la nature de l'aide ?

Il s'agit **d'une aide financière versée à l'organisme de formation à l'issue de la formation.**

Le versement de la subvention s'effectue par l'ASP, au prorata des heures de formation effectuées.

Plus de renseignements :

<https://www.iledefrance.fr/aide-individuelle-regionale-vers-lemploi-aire-2>



Demandeurs d'emplois

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Frette sur Seine étudie la possibilité de créer des ateliers d'aide à la rédaction de CV et de préparation à l'entretien d'embauche mais pour cela, il est nécessaire de connaître les Frettois qui souhaiteraient bénéficier de ce type de services.

Si vous êtes en recherche d'emploi et êtes intéressé(e), merci de prendre contact avec madame DASSONVILLE
par téléphone : 01 39 31 50 09
ou par mail : ccas@ville-la-frette95.fr

SPORT ET JEUNESSE

Un Nouveau Conseil Municipal des Jeunes



Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a pris ses fonctions au mois de mars 2021 pour un mandat de 2 ans. Les nouveaux élus sont :



CASTELEIRO Ines
CLEMENCET Emeline
GOSNET Clémence
MARCO Enzo
NEGLOKPE Adonis
PHAM Louise
PIZZALI Raphael
RAFIGNON Quentin

TARCHOUL Hania
TURLAN Xavier
PEWINSKI Marguerite
SAUZEDDE Elea
SMAOUN Nassim
VIRAPPIN Elisée
THIRANOS Elisa

Inscription Service National Universel



Le Service National Universel, après une édition 2019 organisée dans quelques départements pilotes dont le Val d'Oise et une édition 2020 annulée pour causes sanitaires, revient en 2021 et se déploie sur tout le territoire français.

Les inscriptions se font sur la base du volontariat. Les jeunes qui souhaitent s'engager pourront effectuer leur **séjour de cohésion** entre le **21 juin**

et le **2 juillet 2021**, suivi d'une **Mission d'Intérêt Général (MIG)** pendant 2 semaines ou 84 heures réparties sur une plus grande période, au sein d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme.

En effet, le SNU concerne **tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans**, à travers quatre objectifs essentiels :

- transmettre un socle républicain,
- renforcer la cohésion nationale,
- développer une culture de l'engagement,
- accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Les inscriptions sont ouvertes en ligne sur le site du SNU depuis le 4 janvier et **jusqu'au 20 avril**, rendez-vous sur <https://www.snu.gouv.fr/> !

BAFA citoyen 2021

Pour les jeunes de 17 à 21 ans, voulant travailler dans l'animation, la municipalité propose de financer leur formation (stage théorique) pour l'obtention du Brevet Aptitude à la Fonction d'Animateur en échange de 20 heures de travaux d'intérêt général.

L'appel à candidature lancé du 15 février au 15 mars a connu un réel succès.

Neuf jeunes ont déposé leur dossier. Quatre d'entre eux ont été retenus à l'issue des entretiens qui ont eu lieu la semaine du 29 mars au 3 avril.

Dans le cadre de leur formation ces jeunes réaliseront des travaux d'intérêts généraux notamment en participant à l'entretien de la base

de loisirs et des espaces verts au sein des services techniques ou encore en aidant au rangement et au classement des livres de la bibliothèque municipale.



Retour sur le soutien scolaire

Témoignage d'un collégien

Bonjour, peux-tu te présenter ?

Bonjour, je m'appelle Titouan et j'ai 11 ans.

En quelle classe et dans quel collège es-tu ?

Je suis en 6^e au Collège Georges Duhamel à Herblay sur Seine

Comment se passe ta scolarité dans ton établissement ?

Ma scolarité se passe bien, les cours sont un peu plus difficiles par rapport à la primaire.

Quelles sont les difficultés que tu rencontres et dans quelles matières ?

J'ai quelques difficultés en Histoire car les cours sont trop rapides et pas assez détaillés. J'en ai aussi en Anglais, car nous n'avons pas eu de cours en CM2 et il me manque les bases et je n'ai pas l'accent.

As-tu déjà été eu des cours particuliers ou collectifs ? Si oui, comment cela s'est passé ?

Je n'en avais jamais eu. J'ai débuté les cours de soutien en Anglais en janvier, nous étions 3 et maintenant nous ne sommes plus que 2. Nous nous retrouvons tous les mercredis.

Comment as-tu été informé que la ville de La Frette, en partenariat avec Meet In Class, proposait du soutien scolaire ?

Maman m'a inscrit après avoir lu l'info sur l'application Illiwap.

As-tu vu une progression dans ta compréhension en cours ou dans tes notes ?

Stéphanie, mon professeur, reprend le cours avec moi. Je le comprends mieux car elle vérifie mes devoirs mais pour le moment, j'ai encore du mal à l'oral car je suis timide.

Qu'est-ce qui te plaît dans les cours dispensés ?

À la fin, on réalise un jeu avec les mots appris pendant le cours. Cela permet de mieux retenir et puis le cours est mieux expliqué qu'en classe et nous sommes maintenant 2 donc vraiment adapté à mon niveau.

Quelles sont, d'après toi, les points à améliorer dans ce système ? Il n'y en a pas pour moi.

Que pourrais-tu dire à tes camarades pour les motiver à venir te rejoindre ?

On peut poser toutes nos questions, on comprend mieux et on peut apprendre nos leçons avec notre professeur plus facilement.



Nos écoles en mouvement



Depuis le début de la rentrée, de nombreux investissements ont été réalisés dans nos établissements scolaires en collaboration avec l'Education Nationale.

École maternelle Aristide Briand :

- Réalisation du câblage informatique avec passage de la fibre optique.

École élémentaire Aristide Briand :

- Mise en place de 2 nouveaux TNI (Tableaux Numériques Interactifs),
- Poursuite du câblage.

Groupe scolaire Calmette et Guérin :

- Installation d'une classe mobile avec 40 tablettes,
- Changement de 4 PC pour les classes élémentaires,
- Remplacement de 2 TNI sur la maternelle.

Modernisation de la téléphonie dans tous les bâtiments scolaires et périscolaires.

Toutes ces opérations ont été réalisées par les services techniques de la Mairie dont nous saluons l'efficacité et le professionnalisme.

Une visite a été organisée dans le cadre de la mise en place du plan TNE (Territoires Numériques Éducatifs) à l'école Calmette et Guérin en présence de notre Maire, de notre députée Cécile RILHAC, de l'Inspecteur de l'Education Nationale Jérôme DAVID, des Maires Adjoints Nathalie JOLLY et André BOURDON et du Directeur de l'école Vincent POLISSE.

Bénévolat devant les écoles



Mise à l'honneur

C'est un mail pour le moins surprenant et peu commun que nous avons reçu en mairie en ce début d'année. Madame BASSONG, habitante de la résidence Alfred Le Petit, nous a proposé de donner de son temps bénévolement pour remercier la commune qui l'accueille. Compte-tenu de la proximité de son domicile avec l'école Calmette et Guérin, nous lui avons confié la mission d'aider à la traversée des enfants devant l'établissement scolaire. Nous lui témoignons notre entière reconnaissance pour ce bel acte citoyen d'engagement et de solidarité.

VOTRE BIBLIOTHÈQUE



Que vous soyez inscrit sur Facebook, ou non, **rejoignez l'équipe de la bibliothèque, Gaëlle et Laure**, sur leur toute nouvelle page !

Vous y trouverez l'actualité des animations scolaires et des animations en bibliothèque, des histoires lues par Laure et d'autres excentricités qui ne sont pas encore sorties de leurs esprits, le tout animé par Gaëlle. **Assouvissez votre curiosité et cliquez !**

Animations Scolaires

Cher Frettois, saviez-vous que vos bibliothécaires se déplacent dans les classes de maternelle et de primaire de vos enfants pour y réaliser des animations ?

Cette année, ils doivent aider notre résident draconien Balthazar à être réuni avec sa fiancée Henrietta. Cette dernière a été enlevée par la méchante reine car son miroir lui a dit qu'Henrietta est plus belle qu'elle ! Pour empêcher Balthazar de secourir son amour, la reine lui a pris tous ses sens.

Depuis la rentrée en septembre, les élèves d'Aristide Briand et de Calmette travaillent dur et ont réussi à rendre à Balthazar sa vue, son ouïe et son toucher !

Cette aventure pleine de rebondissements nous mène parfois à devoir résoudre des mystères et à décoder des messages chiffrés sur la page Facebook de la bibliothèque !

Coup de cœur Adulte

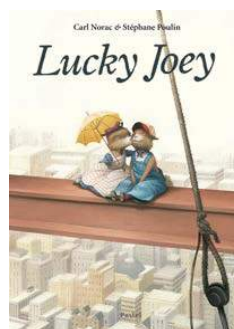


Ces-orages là, Sandrine Colette

Partant de rien, Clémence reconstruit sa vie. Tout ce qu'elle avait construit, sa vie, n'existe plus. Il a tout détruit.

Un magnifique roman sur la reconstruction de soi et l'épreuve qu'est vivre malgré la fragilité de ses fondations.

Coups de cœur jeunesse



Lucky Joey Carl Norac et Stéphane Poulin

Joey l'écureuil vit dans un très grand parc new-yorkais. Il est le plus rapide et le plus agile des laveurs de vitres. Tout en escaladant les gratte-ciels, Joey rêve d'épouser Lena... Ensemble, ils se marieraient et s'envoleraient pour le plus tendre des voyages de noces. Mais la vie n'est pas facile pour nos deux petits écureuils. Ils ont beau travailler très dur... l'argent manque toujours !

Seront-ils happés par les aléas de la vie ou la chance finira-t-elle par leur sourire ?

Laissez-vous emporter, comme moi, par cette tendre histoire, pleine de chance et plongez dans cette ambiance rétro aux couleurs automnales. Le bonheur ne tient qu'à un fil mais malgré le chagrin, il faut croire en sa bonne étoile, être persévérant, courageux et continuer à avancer car tout peut s'arranger.

Association Les amis de la Frette

55, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine



C'est au cours du 19^e siècle, que l'impressionnisme s'affranchit des conventions traditionnelles de l'art de peindre. Le paysage n'est plus un décor mais le sujet principal de l'œuvre peinte. C'est l'étude de l'eau, mer, lac ou rivière qui donnent l'occasion d'observer les reflets, la perspective et la luminosité et pour cette raison les vallées de la Seine et de l'Oise deviennent des lieux de prédilection des peintres impressionnistes et ensuite des postimpressionnistes.

L'arrivée du train également desservant La Frette permet aux artistes de s'évader de Paris et de venir peindre les paysages qui nous environnent. Les Amis de La Frette avaient recensé 16 peintres nés aux siècles précédents dans leur ouvrage « Un village en Ile de France », aujourd'hui devenus célèbres ou tombés dans l'oubli mais je retiendrai ceux qui non seulement ont peint mais également vécu plusieurs années à La Frette où ils avaient leurs ateliers.

Plusieurs d'entre eux reposent dans notre cimetière communal Albert Marquet (1875-1947), Alfred-Marie Le Petit (1876-1953), André Barbier (1883-1970) et les cendres du peintre japonais Tadashi Kaminagai ((1899-1982) .

Albert Marquet, grand voyageur, excellent dessinateur, pratique également l'aquarelle mais dans les années 1925 il fréquente beaucoup les berges de Seine et c'est au début de 1939 que La Frette l'attire et qu'il partage avec son ami peintre Desnoyer une vaste maison mise à sa disposition par le peintre André Barbier. Cette maison sise au 30 Quai de Seine porte une plaque de son passage dans cette demeure.

En l'An 2000, l'association Les Amis de La Frette a eu la chance de pouvoir exposer les œuvres personnelles d'Alfred-Marie Le Petit, qui nous ont été confiées par son fils Jean-François Le Petit et sa nièce. Souvenir mémorable d'avoir eu cet immense honneur de présenter les tableaux que nous avons « décrochés » dans les appartements parisiens de la famille. Quelques photos sont reproduites de cette exposition.

L'association a également exposé les affiches caricaturales et humoristiques du père du peintre Alfred Le Petit, qui s'était installé sente des Ver-

jus autour de 1920 d'où il peignait la vallée de la Seine. Élu conseiller municipal en 1925 sur la liste de Louis Schreck il publia une petite revue dans laquelle il relatait avec un humour féroce les séances du Conseil.

D'autres grands artistes se sont installés à La Frette. André Barbier (1883-1970) demeurait à La Frette depuis de longues années lorsqu'il fut rejoint par Albert Marquet. Dans son atelier il aimait vivre dans un féérique bric-à-brac, son jardin dans les coteaux était inspiré des tableaux de Claude Monet qu'il aimait et admirait. Également grand ami de Jacques Chardonne, écrivain, dont la maison se situe rue Aristide Briand, la terrasse de son jardin lui permettait d'avoir une grande perspective sur la vallée de la Seine et d'y poser son chevalet.

Anne-Pierre de Kat (1884-1968) né à Delft (Pays Bas en 1881) s'installe à Paris en 1950 après plusieurs expositions et vient s'installer à La Frette avec sa famille en 1955. Il y a vécu 13 ans dans une charmante maison perdue dans la verdure Rue de la Gare.

Tadashi Kaminagai (1899-1982) Né au Japon, cet artiste a passé sa vie à dessiner et peindre des fleurs, des paysages, collines, des mers et des ciels. Il partit pour le Brésil durant 14 ans pour y peindre les paysages grandioses du Nordeste et de l'Amazonie. Son talent reconnu et apprécié il réalisa à Rio de Janeiro et Sao Paulo de très belles expositions. C'est en 1970 qu'il découvrit La Frette et c'est dans la sente du Viaduc qu'il avait acquis un vieux pavillon de banlieue avec un jardin en friche son refuge où, les dernières années quand il s'arrêtait de peindre, il soignait ses fleurs, ses tomates et ses salades japonaises. Ses cendres ont été réparties entre le Japon sur la tombe de sa famille à Hiroshima, une partie sur la plage à Rio de Janeiro et le reste au cimetière communal de La Frette.

C'est en parcourant les rues de La Frette, que vous découvrirez le parcours des peintres et les lieux privilégiés des peintres qui vécurent à La Frette. Bonne promenade.

Odette DUPRESSOIR

Concours Photo



95530 La Frette-sur-Seine
Tél. : 06 07 29 25 69
lafrettesurseine@yahoo.com
www.cadredeviefrettois.com

L'association **Cadre de vie frettois**, en partenariat avec l'AFAC95, Art et Fête sur Seine, Espace Transactions, MH Goix Photo, Carmaindesign, organise un grand **concours PHOTO** ouvert à tous, du 1^{er} mai au 31 juillet 2021.

Munissez-vous de votre smartphone, sélectionnez une carte postale ancienne de la Frette (jusqu'à 3 par foyer) parmi celles se trouvant sur l'espace dédié au **concours PHOTO** du site cadredeviefrettois.com, retrouvez le lieu de prise de vue de la carte postale ancienne et faites une photo la plus ressemblante possible.

De nombreux lots sont à gagner, dont des écouteurs Bluetooth Samsung et une imprimante photos polaroid. Les photos gagnantes feront l'objet d'un article dans La Frette Magazine, seront également exposées sur le site cadredeviefrettois.com et chez les commerçants frettois.

Une exposition à l'Espace Roger Ikor sera organisée et financée par Art et Fête sur Seine avec les meilleures photos du concours. Les tirages seront proposés à la vente, le produit de cette vente sera reversé à des associations de protection animale par l'intermédiaire de la Boutique Solidaire (boutique.cadredeviefrettois.com).

Quelques points à respecter :

Les photos devront impérativement être au format JPEG et respecter la taille minimum de 3000 x 2000 points, nécessaire pour effectuer des tirages de qualité destinés à l'exposition pour le public

- Chaque participant pourra envoyer trois photos, sachant qu'une seule sera éventuellement choisie parmi les lauréates.
- Envois des photos accompagnées du bulletin de participation dûment rempli avant le 31 juillet 2021 à association@cadredeviefrettois.com qui vous confirmera la réception de vos photographies par un courriel.
- Chaque image présentée devra être renommée de la façon suivante : NomPrénom de l'auteur_Lieu photographié_numéro de la carte postale correspondante.

exemple : **ThierryDupont_Gare_C22**



Chorale l'Oise aux Lyres



associations culturelles de loisirs
29 rue Pierre Curie,
La-Frette-sur-Seine

La Chorale L'Oise aux Lyres, comme beaucoup d'associations, a été contrainte de suspendre son activité habituelle suite à cette pandémie qui nous empêche de pratiquer un art qui nous plaît, nous détend et permet nos échanges musicaux passionnants.

Mais aujourd'hui chaque choriste continue de répéter seul dans son coin grâce aux enregistrements envoyés par notre chef de chœur Esteban. Bien sûr c'est frustrant mais nous espérons

que les contraintes seront levées très bientôt car notre première échéance serait notre concert pour la Fête de la Musique, que nous prévoyons **le lundi 21 juin**. Nous fondons nos espoirs sur les trois prochains mois pour perfectionner nos nouveaux chants et retrouver enfin le plaisir de chanter ensemble.

C'est toujours avec des «si» car le bonheur ne sera complet que lorsque nous pourrons de nouveau chanter en c(h)oeur !

Portrait de Frettois

La Frette, que j'aime !

Je suis une très vieille, frettoise car je vis depuis 1932... date de ma naissance (oui 89 ans bientôt).

Mais ma famille s'y est implantée depuis cent ans.

Mon grand-père, Jean-Baptiste PESLIER, séduit par le site, fit construire sa maison sur le « plateau » surplombant la Seine.

La Frette n'était alors qu'un village en bord de Seine : sur le « plateau » ce n'était que champs cultivés par les maraîchers du Quai de Seine : pas de maison, pas de route, pas de Poste, pas d'écoles.

Cette maison située Sente de la Berluche existe toujours ! J'y ai vécu avec mes parents, Paulette et Roger BURG et mes frères et sœur jusqu'à mon mariage.

L'école ? Pas de maternelle, mais je suis allée à 7 ans, dans une école toute neuve Aristide Briand, côté filles (pas de mixité à l'époque), mon futur mari jouait alors dans la cour des garçons, moi, dans la cour des filles.

Je garde un souvenir vivant de madame Renard, notre institutrice, pour laquelle nous avons un profond respect.

Enfants, nous étions heureux à La Frette, libres de jouer dans les rues sans voitures, dans les champs et dans les côteaux de lilas.

Nous nous baignons dans la Seine, ayant appris à nager à la « baignade », l'Étoile Sportive Frettoise, association créée par mon grand-père avec son ami William CLARCK.

Pas de lycée, bien sûr, dans les environs, ce fut donc pour moi le lycée Racine, lycée des banlieusards proche de la gare Saint Lazare (1/2 heure de train matin et soir) ensuite fac de médecine à Paris, mais je restais Frettoise.

En 1956, je me suis mariée avec Daniel LINQUIER, mon ami d'enfance et presque voisin à la mairie de La Frette et à l'église Saint Nicolas.

Nous avons ensuite fait construire notre propre maison à quelques mètres de l'école Aristide Briand avec vue imprenable sur la Seine, la forêt de Saint-Germain et des installations du SIAAP, bien plus discrètes à l'époque.

Nos cinq enfants ont fréquenté l'école Aristide Briand, l'ainé Vincent, médecin à La Frette, prend soin de beaucoup de Frettois.

Ma famille a toujours participé avec beaucoup de



bonheur à la vie frettoise :

- Vie communale : mon grand-père Jean-Baptiste PESLIER a été conseiller municipal de monsieur SCHERCK, mon père conseiller de monsieur DESHAYES, mon mari conseiller de monsieur CHOLET.
- Vie récréative : nous nous sommes bien amusés au sein de la troupe de Baladins, ancêtre des Tréteaux de La Frette : revues, pièces de boulevard.
- Vie paroissiale : avec la chorale de Saint Nicolas.
- Vie culturelle : visites et promenades remarquables avec l'association les Amis de La Frette animées par Odette DUPRESSOIR.

Pour ma part, en tant que médecin scolaire, j'ai visité des enfants des écoles pendant de nombreuses années, car La Frette faisait parti du secteur qui m'était confié.

Depuis notre retraite, nous participons avec joie aux différentes activités de la commune et au Rendez vous du Temps Libre (RVTL) association créée il y a dix ans par le comité des Sages, présidé alors par Daniel.

Ces RVTL animés pendant dix ans par Colette HOURSEAU et son équipe, association combien conviviale et enrichissante, continuaient avec Pierre Clément, de faire la joie de plus de 200 adhérents jusqu'à l'arrivée d'un fâcheux intrus.

En un mot, je crois que je n'aurais pas mieux vécu ailleurs qu'à La Frette !

Je me régale encore d'un coucher de soleil sur la forêt de Saint Germain, ou d'une promenade en bord de Seine avec vue sur le clocher d'Herblay et je comprends que bien des peintres aient été inspirés par notre beau village.

Michelle LINQUIER

➔ Si vous aussi vous souhaitez publier votre Portrait de Frettois, merci de contacter Céline Richard par mail crichard@lafrettesurseine.fr

Naissances :

Inès ROÉ
Léo MATHURINA
Pénélope ROUSSEAU
Isaiah PLOUIN
Livia PETOLLA
Valentina DA SILVA OLIVEIRA
Roxane DUMAS





**CHAQUE JOUR,
VOS EAUX USÉES SONT
LAVÉES PAR LE SIAAP
ET RENDUES PROPRES
À LA SEINE ET À LA MARNE.**

Depuis 50 ans, l'action de votre service public d'assainissement a permis de multiplier par 10 le nombre d'espèces de poissons présentes dans la Seine et la Marne.*

*En 1970, seules 3 espèces de poissons étaient recensées dans la Seine et dans la Marne. Aujourd'hui, ce sont 34 espèces de poissons qui y sont recensées. Rendez-vous sur siaap.fr pour plus d'informations.

Découvrez nos actions et nos engagements sur siaap.fr



Dans votre quartier

Le click and collect

Boutique en ligne  www.latelierdumulot.fr

Bonjour à toutes et à tous,
Dans la situation actuelle nous vous proposons le **click & collect** sur
notre boutique en ligne, ainsi vous pouvez faire vos choix et cadeaux
pour la fête des mères et des pères en toute sécurité. Vous serez livrés
rapidement et gratuitement.

Nous contacter pour tout retrait de votre commande. 🌞🌈

Alors n'hésitez plus !

Boutique en ligne  www.latelierdumulot.fr

Nous contacter : Aurélie & Laurence

Tél : 0689875869 & 0688370405

Email : latelierdumulot@gmail.com



55, quai de Seine
95530, La Frette sur Seine
Tél : 01 39 31 50 00
mairie@ville-la-frette95.fr

Mairie

Réouverture au public aux horaires habituels

Lundi	8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Vendredi	13 h 30 - 17 h

Urbanisme

Lundi	13 h 30 - 17 h
Mardi	13 h 30 - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h
Jeudi	<i>Fermé</i>
Vendredi	13 h 30 - 17 h

Bibliothèque

Lundi	<i>Fermé</i>
Mardi	14 h - 18 h
Mercredi	10 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi	10 h - 12 h 30
Vendredi	14 h - 18 h
Samedi	10 h - 12 h 30 et 14 h - 16 h

Bureau de Poste

Nouveaux horaires à compter du lundi 12 avril 2021,

Lundi	9 h - 12 h
Mardi	<i>Fermé</i>
Mercredi	15 h - 18 h
Jeudi	<i>Fermé</i>
Vendredi	9 h - 12 h
Samedi	9 h - 12 h

concours PHOTO



Cadre de vie frettois

Du 1er mai au 31 juillet 2021

La Frette *d'hier* & d'aujourd'hui



Prends ton smartphone
et reproduis une carte postale ancienne

En partenariat avec :

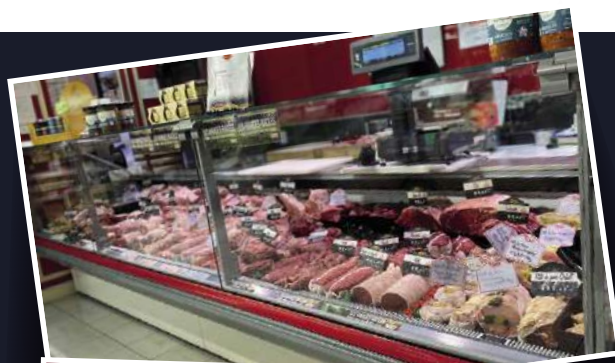


Art et Fête
sur
Seine



Modalités de participation sur :
cadredeviefrettois.com

FRAÎCHEUR et TRADITION



OUVERT* du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h
le Dimanche de 9h à 12h45

*Horaires modifiables selon les normes imposées par la COVID

RÉALISATION elpev RCS Mulhouse B 399 372 465. (28889). Sous réserve d'erreurs d'impression.